

CLEVACANCES



GUIDE TECHNIQUE **DU MEUBLE**
CLEVACANCES :
CAHIER DES CHARGES

■ SOMMAIRE

- Les avantages du label page 3
- Les exigences et modalités d'adhésion page 4
- Les critères obligatoires pages 5 à 12
- La charte de qualité pages 13 et 14
- Comment obtenir la visite de la technicienne page 15
- Vos contacts page 15

■ LES PARTICULARITES DU LABEL CLEVACANCES

Ce que vous apporte le label :	
NOTORIETE ET SAVOIR FAIRE DU LABEL	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau national d'accueil depuis plus de 11 ans - Un réseau de proximité : 94 relais départementaux affiliés à une Fédération Nationale - 24 000 gîtes et locations de vacances, et plus de 5 000 chambres d'hôtes labellisées réparties sur 94 départements et 22 régions de France. - Variété en terme de destinations, et en terme de types d'hébergement : Mer, montagne, campagne, ville, Maison, appartement, studio, chalet, habitat de loisirs, résidence, chambre d'hôtes. - une Charte de Qualité nationale qui garantit le confort et la qualité du logement labellisé.
PHASE 1 : ELABORATION DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - conseils et actions d'accompagnement : aménagement, décoration, équipements, - documents techniques spécifiques : sécurité piscines, fiscalité, ARS, etc - thématiques : ex. : Insolite, Affaires, Environnement, ... - mise à disposition des documents réglementaires (contrats de location, états descriptifs, inventaire) - élaboration et suivi du dossier en cas de subvention (si agriculteur)
PHASE 2 : PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ DE L'HEBERGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - <u>le conseil commercial et la tarification</u> aide à l'élaboration de la grille tarifaire, positionnement du produit - <u>Web :</u> . site internet national : www.clevacances.com - <u>promotion, communication et commercialisation</u> <ul style="list-style-type: none"> . Salons touristiques . Relations presse . Partenariat avec des émissions TV . Service Réservation départemental : Gestion commerciale de la structure : relation clients, encaissements, traitement des litiges, actions de promotion spécifiques . Site web national avec mise en ligne des disponibilités par l'adhérent . Thématiques spécifiques : insolite, environnement, affaires, pêche,... - <u>partenariat commerciaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> . Abritel : réductions sur abonnement et réabonnement, recherche hébergements clévacance dès la homepage d'Abritel, picto clévacance sur la fiche de l'hébergement . Homelidays.com : réductions sur abonnement et réabonnement . Mappy : proposition des hébergements clévacances sur un itinéraire demandé
PHASE 3 : ASSISTANCE AUX ADHERENTS	<ul style="list-style-type: none"> - <u>le suivi des adhérents :</u> <ul style="list-style-type: none"> . réunions d'informations (fiscalité, gestion relations clients, réglementations...) . réunions de propriétaires, circulaires d'information . mise à disposition de documents réglementaires et commerciaux . espace réservé adhérents sur le site web national www.clevacances.com . les revues d'information (revue nationale des propriétaires Infoclés)

■ LES EXIGENCES ET MODALITES D'ADHESION






Les exigences et modalités d'adhésion		
LES EXIGENCES	<p><u>LES CRITERES OBLIGATOIRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - structure à usage exclusif des vacanciers (pas de résidence principale) - signature de la Charte Nationale Clévacances 	
	<p>Charte de Qualité à respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> . contribuer à la valorisation du Label . garantir un accueil de qualité 	
MODALITES D'ADHESION	<p>Frais Visite de labellisation</p>	<p>1 gîte : 160 euros 2 gîtes : 260 euros 3 gîtes : 300 euros 4 gîtes et + : 80 euros par logement</p>
	<p>Droits d'entrée Pour toute adhésion en 2013 les droits d'entrée sont offerts</p>	<p>1 gîte : 70 euros 2 gîtes : 110 euros 3 gîtes : 145 euros 4 gîtes et + : 45 euros par logement</p>
	<p>Participation annuelle</p>	<p>1 gîte : 150 euros 2 gîtes : 250 euros 3 gîtes : 350 euros 4 gîtes : 450 euros 5 gîtes : 550 euros 6 gîtes et + : 100 euros par location ou gîte</p>
<p>CLASSEMENT « LABEL » de votre hébergement</p>	<p>- réalisé tous les 3 ans selon la grille de classement de la Fédération Clévacances France : classement en clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - le classement 5 clés est attribué par une commission nationale <p>Frais visite de maintenance (contrôle triennal)</p> <p style="text-align: right;">1 chambre : 60 euros</p> <p>2 chambres et + : 60 euros pour la 1^{ière} et 25 euros par chambre supplémentaire</p>	








> Les critères obligatoires pour l'obtention du label Clévacances (minima par niveau)

NB : ces critères sont les **minima** requis pour l'étude de votre demande, l'obtention du label restant soumis à l'appréciation de la technicienne.






1. Environnement – situation de la structure

	1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Aspect architectural	Toitures recouvertes de matériaux traditionnels et utilisés dans le secteur (tuiles, ardoises...) en bon état. Les façades respectent l'aspect architectural du site concerné et les abords				
			Contemporain ou ancien restauré	Contemporain de standing ou ancien restauré de caractère et en excellent état	Contemporain de standing ou ancien restauré de caractère
Accès et nuisances	Accès carrossable jusqu'à la location et absence de nuisance à proximité (gare, lignes sncf, route, autoroute, aéroport, déchetterie...)				
Stationnement du véhicule	Parking à proximité (300m), ou Parking privé à proximité de la structure ou Parking privé sur terrain clos ou garage (pas obligatoire)				
Espace extérieur attenant au meublé			Balcon, terrasse, cour avec lumière extérieure Espace extérieur paysagé et fleuri	Jardin 50 m ² minimum, loggia 9m ² minimum, véranda ou terrasse aménagée Espace extérieur paysagé et fleuri de façon remarquable	Parc privatif clos de plus de 2000 m ² minimum arboré, fleuri en saison et aménagé Espace extérieur paysagé et fleuri de façon remarquable
Vue et Environnement	Bonne exposition et luminosité naturelle des pièces principales				
				- Environnement est très agréable - Vue privilégiée sur l'environnement	Environnement est exceptionnel - Vue privilégiée sur l'environnement






2. Surfaces – configuration du logement

		1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Sols		Les sols sont en bon état, en matériaux faciles d'entretien, assurant une parfaite insonorisation et étanchéité (parquets, carrelages, revêtements plastiques, dallages...)				
Murs et plafonds		Les murs et plafonds sont recouverts de matériaux en bon état et étanches. Ils assurent un bon confort acoustique Les hauteurs sous plafond sont au minimum de 2.20 m et de 1.80 m sous rampant conforme aux normes d'habitabilité)				
Eau		Eau chaude et froide obligatoire à toute heure sur tous les équipements. Volume d'eau chaude disponible par jour et par personne 40 l minimum. A moins de 50 l la production se fera en continu.				
Electricité		Installation électrique doit être conforme aux normes et répartie dans toutes les pièces de l'habitation.				
Chauffage		Qu'il soit central ou électrique, individuel ou collectif, la location doit comprendre un moyen de chauffage fixe dans chaque pièce assurant une température minimale de 19° C quelle que soit la période de location				
Cuisine		Kitchenette	Kitchenette	Américaine ou incluse dans le séjour ou indépendante	Américaine ou incluse dans le séjour ou indépendante	Américaine ou incluse dans le séjour ou indépendante
Chambres	Surface habitable	9 m ² pour 2 personnes			10 m ²	12 m ²
	Capacité				2 personnes maxi	2 personnes maxi
WC		A l'intérieur du logement				
		1 WC par tranche de 6 pers	1 WC par tranche de 6 pers	1 WC par tranche de 6 pers	1 WC par tranche de 4 pers	1 WC par tranche de 4 pers
					Totalement indépendant	Totalement indépendant
	Aération	Ventilation haute et basse	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre
SdE / SdB		1 SdB ou SdE par tranche de 6 pers	1 SdB ou SdE par tranche de 6 pers	1 SdB ou SdE par tranche de 6 pers	1 SdB ou SdE par tranche de 4 pers	1 SdB ou SdE par tranche de 3 pers
	Aération	Ventilation haute et basse	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre
Cas particulier des Studios	Surface totale minimum exigée hors salle d'eau :	15 m ²	18 m ²	22 m ²	28 m ²	






3. Aménagement et équipements intérieurs

		1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Entrée		Paillason ou un tapis à l'entrée				
Cuisine	Conception / agencement	Kitchenette	Kitchenette	- Américaine ou indépendante - Fonctionnelle et intégrée dans le décor	- Américaine ou indépendante - Fonctionnelle et intégrée dans le décor	- Américaine ou indépendante - Fonctionnelle et intégrée dans le décor
		Il y a suffisamment de plan de travail Il y a suffisamment de placards de rangement				
	Evier	Robinets mélangeurs	Robinets mélangeurs	Robinets mitigeurs	Robinets mitigeurs	Robinets mitigeurs
	Ventilation	- Hotte aspirante dans les studios - Ventilation haute et basse	- Hotte aspirante (absence tolérée si fenêtre et aération) - Ventilation haute et basse	Hotte aspirante (absence tolérée si fenêtre et aération) + VMC ou fenêtre	Hotte aspirante (absence tolérée si fenêtre et aération) + VMC ou fenêtre	Hotte aspirante (absence tolérée si fenêtre et aération) + VMC ou fenêtre
	Table de cuisson	- 2 foyers jusqu'à 4 pers - 3 foyers au delà	- 2 foyers jusqu'à 4 pers - 3 foyers au delà	- 2 foyers jusqu'à 4 pers - 3 foyers au delà	- 2 foyers jusqu'à 4 pers - 3 foyers au delà	- 2 foyers jusqu'à 4 pers - 3 foyers au delà
	Lave-vaisselle			Obligatoire à partir de de 4 pers (8 couverts) -Plus de 6 pers (12 couverts)	Obligatoire : - Moins de 4 pers (6 couverts) - A partir de de 4 personnes (8 couverts) -Plus de 6 pers (12 couverts)	Obligatoire : - Moins de 4 pers (6 couverts) - A partir de de 4 personnes (8 couverts) -Plus de 6 pers (12 couverts)
	Four	Obligatoire – Peut être compensé par un micro-ondes multi fonctions				
	Four micro-ondes			Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
	Réfrigérateur	Réfrigérateur (140 litres pour 4 à 5 pers maxi – 110 l en deçà)				
				Combiné conservateur 3*	Combiné congélateur 4* ou congélateur	Combiné congélateur 4* ou congélateur






3. Aménagement et équipements intérieurs (suite)

		1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Cuisine (suite)	Batterie de vaisselle	Batterie de cuisine en parfait état – Vaisselle en double, non ébréchée et assortie				
					Vaisselle élégante et de qualité	Vaisselle élégante et de qualité
	Accessoires de cuisine	Essoreuse à salade, planche à découper, passoire, tire-bouchons, décapsuleur, économe, assortiment de couteaux de cuisine, ouvre-boîtes, carafe, dessous de plat...				
	Cafetière électrique, bouilloire et grille pain	Les 3 équipements sont obligatoires				
	Petit électro ménager			2 équipements parmi : raclette, appareil à fondue, machine à pain, mixer...	2 équipements parmi : raclette, appareil à fondue, machine à pain, mixer...	- Machine à expresso - 2 équipements parmi : raclette, appareil à fondue, machine à pain, mixer...
	Si Espace repas	- 1 buffet/ 1 placard en bon état - 1 table et des chaises en bon état	- 1 buffet/ 1 placard en bon état - 1 table et des chaises en bon état	- 1 buffet / 1 placard en parfait état - 1 table et des chaises en parfait état	- 1 buffet / 1 placard en parfait état - 1 table et des chaises en parfait état	- 1 buffet / 1 placard en parfait état - 1 table et des chaises en parfait état
Mobilier	- Mobilier assorti et harmonieux - En bon état	- Mobilier assorti et harmonieux - En bon état	- Mobilier assorti et harmonieux - En parfait état	- Mobilier assorti et harmonieux - En parfait état	- Mobilier assorti et harmonieux - En parfait état	
Séjour Salon	Mobilier séjour	1 table et des chaises en bon état	1 table et des chaises en bon état	1 table et des chaises en parfait état	1 table et des chaises en parfait état	1 table et des chaises en parfait état
	Mobilier de salon	Voilages (si vis-à-vis)	-1 Fauteuil par pers et/ou canapé (selon capacité d'accueil) - Table basse - Voilages (si vis-à-vis)	-1 Fauteuil par pers et/ou canapé (selon capacité d'accueil) - Table basse - Voilages (si vis-à-vis)	-1 Fauteuil par pers et/ou canapé (selon capacité d'accueil) - Table basse - Voilages (si vis-à-vis)	-1 Fauteuil par pers et/ou canapé (selon capacité d'accueil) - Table basse - Voilages (si vis-à-vis)
				Aménagement conçu avec goût	Aménagement conçu avec goût	Aménagement conçu avec goût et impression de raffinement
Chambres	Surfaces	9 m ² / 2 pers - 7 m ² pour 1 pers	9 m ² / 2 pers - 7 m ² / 1 pers	9 m ² / 2 pers - 7 m ² / 1 pers	10 m ² / 2 pers - 7 m ² / 1 pers	12 m ² / 2 pers - 7 m ² / 1 pers
	Personne supplémentaire	Au-delà de 2 pers : 3 m ² supp	Au-delà de 2 pers : 3 m ² supp	Au-delà de 2 pers : 3 m ² supp		
	Literie	1 pers : 90x190 2 pers : 140x190 Tolérés : lits superposés en 80 Sommiers, matelas, oreillers de bonne qualité Draps et taies de bonne qualité	1 pers : 90x190 2 pers : 140x190 Sommiers, matelas, oreillers de bonne qualité Draps et taies de bonne qualité	1 pers : 90x190 2 pers : 140x190 Sommiers, matelas, oreillers de bonne qualité Draps et taies de très bonne qualité	1 pers : 90x190 2 pers : 160x190 Sommiers, matelas, oreillers neufs ou d'excellente qualité Draps et taies d'excellente qualité	1 pers : mini 90x190 2 pers : mini 160x190 Sommiers, matelas, oreillers neufs ou d'excellente qualité Draps et taies d'excellente qualité
Protection des matelas par alèses ou housses amovibles – 1 couverture par lit (ou couette) Sommiers métalliques et crin non admis						






3. Aménagement et équipements intérieurs (suite)

		1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Chambres (suite)	Occultation / fenêtres	Un système d'occultation opaque extérieure aux fenêtres situé dans les pièces de nuit ou à défaut des rideaux assurant l'obscurité des pièces. En cas de vis-à-vis, des voilages sont obligatoires				
	Rangement / mobilier	Une table de chevet avec lampe accessible pour chaque couchage ou chevet central entre 2 lits				
		Un portant avec cintres	Un portant avec cintres	- 1 portant avec cintres - 1 chaise ou 1 fauteuil ou 1 valet par chambre	- Armoire ou placard mural avec penderie et cintres - 1 chaise ou 1 fauteuil ou 1 valet par chambre - L'aménagement est conçu avec goût	Armoire ou placard mural avec penderie et cintres - 1 chaise ou 1 fauteuil ou 1 valet par chambre - L'aménagement est conçu avec goût
	Sols, murs et plafonds	En bon état	En bon état	En parfait état	En parfait état	En parfait état
Sanitaires	Equipement / Robinetterie	- Douche ou baignoire avec 1 système de douche - Rideau de douche - lavabo avec robinet mélangeur	- Douche ou baignoire avec 1 système de douche - Rideau de douche - Lavabo avec robinet mélangeur	- Douche de grande dimension avec paroi ou douche à l'italienne ou baignoire avec système de douche et paroi - Vasque avec robinet mitigeur - Système de douche avec robinet mitigeur	- Douche de grande dimension avec paroi ou douche à l'italienne ou baignoire avec système de douche et paroi - Vasque avec robinet mitigeur - Système de douche avec mitigeur	- Douche intégrale avec jets de massages ou baignoire balnéo - Vasque avec robinet mitigeur - Système de douche avec mitigeur
	Ventilation	Ventilation haute et basse	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre	VMC ou fenêtre
		Porte-serviettes mural – Miroir - Tablette ou plan vasque - Poubelle de salle de bain - Patères ou porte-manteaux - Prise de courant – Joints en parfait état – Suffisamment d'espace de rangement				
	Accessoires			Sèche-cheveux	Sèche-cheveux	- Sèche-cheveux - Miroir en pied - Distributeur de mouchoirs papier - Radiateur sèche-serviettes
	Eclairage	Eclairage par plafonnier ou point lumineux au dessus du lavabo	Eclairage par plafonnier ou point lumineux au dessus du lavabo	Eclairage par plafonnier ou point lumineux au dessus du lavabo	Eclairage par plafonnier et point lumineux au dessus du lavabo Eclairage de qualité type basse tension/halogène	Eclairage par plafonnier et point lumineux au dessus du lavabo Eclairage de qualité type basse tension/halogène
		Sols, murs et plafonds	En bon état	En bon état	En parfait état	En parfait état

3. Aménagement et équipements intérieurs (suite)

	1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Lavage/Repassage		Lave-linge pouvant être commun avec le propriétaire ou autres locataires	Lave-linge privatif	Lave-linge privatif	Lave-linge privatif
	Etendoir intérieur	Etendoir intérieur	Etendoir intérieur	- Etendoir intérieur - Sèche-linge privatif	- Etendoir intérieur - Sèche-linge privatif
	Fer et table à repasser				
	Aspirateur – Balai – Seau – Pelle - Serpillère				
Hi-Fi				Accès internet gratuit	Accès internet gratuit
Ménage					Ménage fin de séjour compris dans le prix de la location
Décoration	Simple	Normalement aménagée	Très bien aménagée	Sophistiquée	Luxueuse et de grand standing

4. Aménagement et équipements extérieurs

		1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Equipements extérieurs	Salon de jardin	Si la location le permet : mobilier de jardin en rapport avec la capacité d'accueil	Si la location le permet : mobilier de jardin en rapport avec la capacité d'accueil	Si la location le permet : mobilier de jardin en rapport avec la capacité d'accueil	Salon de jardin de qualité (bois exotique, fer forgé, résine...) + mobilier supplémentaire (chaises longues, transats, hamacs, balancelles...)	Salon de jardin de qualité (bois exotique, fer forgé, résine...) + mobilier supplémentaire (chaises longues, transats, hamacs, balancelles...)
	Eclairage extérieur	Eclairage de l'espace repas				
	Equipements sport / Loisirs				Piscine ou : 2 prestations/équipements compensant l'absence de piscine (tennis, spa, sauna, hammam, billard, salle cinéma, soins bien-être par 1 pro, mini golf, prêt de vélos, accès gratuit à 1 équipement sportif...)	Piscine ou : 4 prestations/équipements compensant l'absence de piscine (tennis, spa, sauna, hammam, billard, salle cinéma, soins bien-être par 1 pro, mini golf, prêt de vélos, accès gratuit à 1 équipement sportif...)

5. Accueil et services

	1 clé 	2 clés 	3 clés 	4 clés 	5 clés 
Répertoire avec informations pratiques et services d'urgence + Documentation touristique	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Drap, linge de table et de toilette			Location de draps, linge de maison et de toilette à la demande	Location de draps, linge de maison et de toilette à la demande	Drap, linge de maison et de toilette inclus dans le prix de la location
Service de ménage					Ménage fin de séjour inclus dans le prix de la location

1. OBJET

La charte Clévacances définit les principes communs applicables à toutes les formes d'hébergement déclinées par le réseau.

2. BUT DU LABEL

Le label Clévacances a pour but :

- De donner à la marque Clévacances du contenu, pour mieux sécuriser le client et crédibiliser le réseau,
- D'être un outil supplémentaire pour instaurer une relation de confiance avec le client, lui montrer que le réseau a mis en œuvre les moyens pour répondre à ses attentes, et simplifier la relation contractuelle avec les loueurs,
- De permettre l'utilisation, dans la promotion de la marque, d'un niveau de qualité atteint et reconnu,
- D'affirmer que les acteurs labellisés proposent un niveau de service supérieur ou égal au niveau minimal exigé, et que les exigences de la charte sont bien respectées.

3. ENGAGEMENTS DES PROPRIÉTAIRES

- Respecter les réglementations en vigueur (sécurité des installations électriques et au gaz, des piscines...) concernant l'activité locative.
- Offrir et maintenir des prestations de qualité (accueil, hébergement...).
- Me soumettre à toute visite sollicitée par l'antenne Clévacances.
- M'engager à utiliser le logo et valoriser la marque Clévacances sur tous les supports promotionnels créés (brochures, sites internet, objet promotionnels, signalétique...).
- Utiliser la signalétique et les documents commerciaux fournis par l'antenne Clévacances.
- Faire vivre le réseau :
 - En participant de façon active aux réunions,
 - En contribuant aux activités de promotion et de communication proposées par le réseau (fourniture de lots, accueils presse, présence salons, mise à jour disponibilités...).
- Autoriser Clévacances France à collecter et utiliser mes données personnelles dans le cadre de la base de données propriétaires dont les fins sont les suivantes : comptes Extranet, routage de mailings postaux et électroniques, toutes nouvelles applications étant décrites sur l'Extranet des propriétaires (vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données personnelles vous concernant).
- Accepter que ma(mes) fiche(s) d'hébergement soit(soient) géolocalisée(s) au travers de la technologie retenue par le Conseil d'Administration de Clévacances France, et que les coordonnées GPS de mon(mes) hébergement(s) soient publiées sur clevacances.com et sites syndiqués, ou exportées.
- M'engager à effectuer un lien hypertexte vers <http://www.clevacances.com> à partir du site web perso qui fait la promotion de mon (mes) hébergement(s), si je publie un tel site.
- Autoriser Clévacances France à exporter ou syndiquer les données et photos présents dans la base nationale Clévacances et représentant mon (mes) hébergement(s) vers des bases et sites sous convention.
- Autoriser Clévacances France à disposer des données de type « hébergements » et photos à des fins de publication sur tous sites interactifs de type « réseaux sociaux » à des fins de promotion, et sur les sites et tous supports de partenaires sélectionnés par le Conseil d'Administration de Clévacances France.
- M'engager à fournir à Clévacances France les données que je recueille dans le cadre de la création de mon fichier clients, afin de faciliter les actions à destination des clients menées par Clévacances France.
- M'engager à ne publier via mon compte Extranet dans les rubriques sur lesquelles j'ai la possibilité d'interagir (plannings et photos; toutes autres informations ultérieurement) que des informations et fichiers représentant l'exacte vérité, avec mises à jour systématiques en cas de modifications de situation.
- Accepter de fournir tous renseignements utiles au réseau sur la saison écoulée (taux de remplissage, origine de la clientèle...).
- Etre à jour de mes cotisations annuelles.
- Mettre à disposition des locataires, sauf cas de force majeure, les locaux prévus à cet effet.

4. ENGAGEMENTS DE CLÉVACANCES

- Mettre à disposition sa connaissance du marché locatif, de la réglementation et de la demande des clientèles.
- Se tenir informé des évolutions de l'activité et informer le loueur.
- Promouvoir les hébergements sur tous supports créés par le réseau (catalogue, sites internet...).
- Organiser des réunions de concertation et de mise en oeuvre des actions.
- Mettre à disposition les documents techniques et commerciaux liés à l'activité de loueur.
- Accompagner le loueur dans son activité (traitement des litiges, aménagements, conseils...).
- Effectuer une visite de contrôle tous les trois ans. A cette occasion, le niveau de labellisation pourra être maintenu ou modifié.
- Restituer des informations globales sur la saison écoulée.

5. RÉSILIATION DES ENGAGEMENTS

5.1. A l'initiative du loueur (démission)

Le loueur souhaitant résilier son engagement auprès de Clévacances devra adresser à l'antenne départementale un courrier en recommandé. L'antenne Clévacances accusera réception de la démission par courrier.

La démission prendra effet à l'échéance de l'année de cotisation, sauf avis contraire du loueur. Les différents documents techniques et commerciaux et la signalétique en sa possession devront être restitués à cette échéance.

5.2. A l'initiative de l'antenne Clévacances (radiation)

L'antenne Clévacances se réserve le droit de prononcer la radiation pour tous motifs de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels du réseau, notamment :

- Le non respect des prix communiqués à l'antenne Clévacances.
- La non parution de la location dans les supports de communication Clévacances, du fait du loueur.
- Le non paiement des cotisations et autres participations financières.
- Une ou plusieurs réclamations de la part de la clientèle (selon gravité).
- La fausse déclaration dans les renseignements fournis.
- La cession de l'hébergement à un tiers.
- L'utilisation de la marque Clévacances pour des locations n'ayant pas fait l'objet d'une labellisation.
- Le non respect des engagements ainsi que des règles en vigueur au sein du réseau.

L'antenne départementale adressera au loueur un courrier en recommandé lui précisant la date de rupture effective des engagements (immédiate en cas de plainte grave, à l'échéance de l'année de cotisation en cas de non paiement de la cotisation). Dans les deux cas, démission ou radiation, le loueur, sous peine de poursuites, a interdiction d'utiliser, sous quelque forme que ce soit, toute référence au label Clévacances.

6. SIGNATURES

M. Mme

Domicilié(e) à :

Propriétaire de la location dont l'agrément porte le numéro :

Située à :

- déclare avoir pris connaissance de la « Charte Clévacances » et en accepter librement les termes.

La présente charte est établie en deux exemplaires.

« Lu et approuvé » (mention à écrire à la main).

Signature et cachet
de l'antenne Clévacances

A le/...../.....

Signature du Propriétaire
(ou mandataire dûment habilité)

■ COMMENT OBTENIR LA VISITE DE NOTRE TECHNICIENNE ?

VOTRE MEUBLE EXISTE

- Vérifier que l'ensemble de la structure correspond aux critères repris sur notre cahier des charges (aménagement, décoration, mobilier, espace extérieur, etc) Dans le cas contraire, réaliser les aménagements nécessaires ou compléter les équipements.
- Compléter et retourner le dossier de pré-visite ci-joint, accompagné des pièces demandées

VOTRE MEUBLE EST A CREER

(Rénovation importante, souhait d'obtenir le label Tourisme & Handicap, démarche environnementale)

- Nous vous conseillons de demander la visite de la technicienne, avant toute demande de permis de construire ou tout démarrage de travaux. Vous pourrez ainsi bénéficier de nos conseils préalables.
- Compléter et retourner le dossier « pré-visite projet » ci-joint, accompagné des pièces demandées

L'étude de votre dossier, préalablement à la visite, nous permet une meilleure connaissance de votre projet soit un gain de temps et d'efficacité lors du rendez-vous. Aussi, notre technicienne vous proposera une date de visite [qu'après réception de votre dossier complet.](#)

■ CONTACT

Marie FRANCESCONI
Résidence Ajaccio
Route Impériale
20600 FURIANI

☎ 06.16.30.01.70
cvcorsica@gmail.com